

## Honoraires de transaction

(portant sur la négociation d'immeubles, appartements, fonds, maison, terrains,...)

Nos honoraires s'entendent charge vendeurs ou charge acquéreurs sur demande du notaire.

Prix de vente	Taux applicable
0 à 30 000 €	Forfait de 2 666.67 € HT soit 3 200 € TTC
30 001 à 100 000 €	Forfait de 5 000 € HT soit 6 000 € TTC
100 001 à 170 000 €	5.83 % HT soit 7 % TTC
170 001 € à 200 000 €	5 % HT soit 6 % TTC
200 001 € à 250 000 €	4.58 % HT soit 5.5 % TTC
250 001 € à 300 000 €	4.16% HT soit 5% TTC
300 001 € à 350 000 €	3.75% HT soit 4.5% TTC
+ de 350 001 €	3.33% HT soit 4% TTC

## Avis de valeur et expertises

Déplacement = 50 € TTC et tarif horaire 100 € TTC/heure

## Offres dans le cadre de mandats exclusifs

- Meilleur positionnement sur les sites internet
- Pack « renseignements ventes copropriétés » et honoraires de mutations syndic offerts (uniquement pour les copropriétés administrées par Charollois Immobilier).
- Home staging virtuel de votre bien
- Création d'une visite virtuelle de votre bien